

## REPUBLIQUE FRANCAISE

## =====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le vingt-six mars deux mille vingt et un à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,  
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 36
DATE DE LA CONVOCATION	19/03/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	02/04/2021

**OBJET :**

**Convention de partenariat avec ENEDIS en faveur de la transition énergétique**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET ,  
Mme Pascale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc  
AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre  
MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M.  
Claude BOUTRON , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme  
Françoise BERNERD , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M.  
Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M.  
Bruno PATRON , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte  
KUENTZ , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme  
Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Martine BOUCHARDY, Mme Solène FOREST  
procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Ginette MOSTACHI procuration à Mme  
Maryvonne GRENIER, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Cédryc AUGUSTE, M.  
Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID  
procuration à M. Eric GARCIN

**Absent(s) :**

Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Bruno PATRON,  
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions  
qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

La Ville de Gap mène des actions dans le cadre de la transition énergétique, et souhaite développer :

- La production photovoltaïque: autosuffisance de l'alimentation de l'éclairage public avec l'alimentation par du photovoltaïque en autoconsommation collective;
- La méthanisation: la ville de Gap envisage la construction de deux unités de méthanisation (une pour les boues et une pour les déchets organiques) avec injection du gaz dans le réseau;
- La mise en place d'une station GNV: la ville étudie la faisabilité de l'installation d'une station GNV avec la migration de la flotte des bennes à ordures ménagères et des bus au GNV;
- Une microturbine : la mise en place d'une microturbine sur l'alimentation en eau de la ville de Gap;
- L'hydrogène : étude de la mise en place d'une station hydrogène.

La présente convention a pour objet de définir les modalités d'accompagnement de la Collectivité par Enedis, en sa qualité de gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, dans l'atteinte des objectifs territoriaux de transition énergétique.

Elle vise principalement à encadrer les échanges d'informations entre les Parties afin de faciliter l'atteinte des objectifs fixés avec la Collectivité en procédant à l'identification, à la réalisation et à la valorisation des actions menées conjointement par les Parties.

Elle permet, dans le strict respect des missions de chacune des parties, d'accompagner les projets de la collectivité, de proposer ingénierie et expertise sur les thématiques retenues par la commune pour permettre une prise de décision efficiente.

#### Décision:

En conséquence, il est proposé sur l'avis favorable des Commissions de l'Urbanisme, de l'Agriculture et de la Transition Énergétique et des Finances réunies respectivement les 16 et 17 mars 2021 :

Article unique: d'autoriser M. Le Maire à signer la convention de partenariat en faveur de la transition énergétique.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 36

- ABSTENTION(S) : 6

Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER

Le Maire-Adjoint

Jean-Pierre MARTIN

Transmis en Préfecture le : 7 AVR. 2021  
Affiché ou publié le : 7 AVR. 2021